

Etat des lieux - Enseignement des langues nationales à l'école obligatoire

27.02.2020

	HarmoS	HarmoS rejeté
BL	<p>Le 24 novembre 2019, le peuple a accepté à 84,82% la liberté de choix du matériel pédagogique pour les enseignants (dans un éventail d'options prédéfinies). Ce vote marque la fin du recours obligatoire au matériel «Passepartout» pour l'apprentissage des langues - comme l'exigeait l'initiative non-formulée «Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout Fremdsprachenprojekt». Le gouvernement a fait connaitre les options proposées pour l'enseignement du français, soulignant que - pour l'heure - aucune alternative satisfaisante au «Mille feuilles» de Passepartout n'existe en Suisse pour les 3^e et 4^e années du primaire (jan. 2020).</p> <p>Suite à la publication du rapport national sur les compétences en langues et mathématiques, le gouvernement admet, dans sa réponse à une interpellation, être étonné des moins bons résultats en français que dans les autres cantons «Passepartout» et ne pas en connaître les causes exactes (oct. 2019). Il annonce travailler à la mise en place de mesures appropriées. Une nouvelle interpellation a été déposée (oct. 2019) pour demander plus de précisions sur les facteurs non-scolaires pouvant influencer ces résultats.</p>	
BS	<p>Le comité Starke Schule beider Basel lance une initiative populaire pour le libre choix du matériel pédagogique par les enseignants dans un éventail prédéfini, suivant l'exemple de la nouvelle législation de Bâle-Campagne (fév. 2020). La collecte de signatures court jusqu'en août 2020.</p>	
BE	<p>Suite à la publication d'une évaluation du projet Passepartout (avril 2019) et aux résultats de la votation bâloise sur l'utilisation du matériel pédagogique lié à ce projet, diverses interventions (nov. 2019 : motion 268-2019 ; motion urgente 270-2019 ; interpellation 271-2019) ont interrogé le gouvernement sur la pertinence de poursuivre l'aventure et demandé le libre-choix du matériel pédagogique pour les enseignants. Si l'exécutif refuse une lecture négative de l'évaluation de Passepartout et rappelle que le projet est officiellement terminé depuis 2018, il est ouvert à la mise en place d'un choix limité d'autres méthodes, sous condition d'une évaluation préalable de leur qualité et de leur pertinence. Un groupe de travail a été créé dans cette perspective (cf. réponses du gouvernement de fév. 2020 – motion 268-2019, interpellation 271-2019, motion urgente 270-2019).</p> <p>L'association professionnelle Formation Berne a mis en garde contre un changement radical de système mais soutient un libre choix du matériel dans un éventail pédagogique prédéfini (nov. 2019). De son côté, BERNbilingue a présenté en janvier 2020 une analyse compulsive des études existantes sur Passepartout, réalisée par l'Institut de plurilinguisme. Celle-ci montre des résultats en demi-teinte. BERNBilingue soutient également une plus grande palette de choix dans le matériel pédagogique.</p> <p>Sur fond de discussion au sujet des méthodes Passepartout, une motion (déc. 2019) demande trois heures d'enseignement du français par semaine au primaire au lieu des deux actuelles.</p> <p>Dès 2020, la filière bilingue primaire (FiBi) de la ville de Bienne fonctionnera sur la base d'un système commun aux plans d'études romand et germanophones – modèle déjà adopté pour la filière bilingue secondaire.</p> <p>Après 7 mois, la ville de Berne tire un bilan positif de sa première expérience de classe enfantine bilingue qui compte pour l'heure deux niveaux (1^e et 2^e enfantine) de 12 élèves chacun (fév. 2020). BERNBilingue invite à étendre l'expérience à d'autres classes.</p>	

FR	<p>Alors que le matériel pédagogique du projet Passepartout est remis en question dans plusieurs cantons, les autorités fribourgeoises n'envisagent pas de changer de méthode pour l'apprentissage du français en zone germanophone. Elles ne se disent cependant pas fermées à un éventuel élargissement du choix à d'autres supports pédagogiques (janvier 2020).</p> <hr/> <p>La ville de Fribourg entendait proposer une filière bilingue dès le primaire à partir de 2020. Lors d'une manifestation organisée par le Verein Schule und Elternhaus de la Ville de Fribourg (fév. 2020), des représentants des autorités ont laissé entendre que des classes-pilotes pourraient être ouvertes dans 1 ou 2 ans dans les niveaux enfantines. Pour les plus âgés, il faudra attendre la mise sur pied d'un concept pédagogique clair.</p> <hr/> <p>Une motion (fév. 2018) proposant de favoriser l'enseignement des langues par immersion en invitant – contre indemnités – les professeurs à se déplacer quelques jours par semaine dans des établissements de l'autre langue afin d'y enseigner leur matière dans leur langue maternelle a été acceptée par le Grand Conseil (nov. 2018), contre l'avis du Conseil d'Etat. Le projet de loi (déc. 2019) donnant suite à la motion souligne la complexité d'une telle pratique et l'existence de nombreuses modalités d'immersion qui n'impliquent aucun déplacement. Le Conseil d'Etat propose de privilégier les dispositifs d'immersion dans la loi, sans spécifier leur forme.</p> <hr/> <p>Une question (nov. 2019) interroge le gouvernement sur le rôle des langues et leur réalité statistique dans la répartition des places d'apprentissage de l'Etat de Fribourg. L'exécutif précise (déc. 2019) que toutes les places sont ouvertes aux francophones comme aux germanophones, ces derniers représentant moins de 10% des apprentis actuels. Une maîtrise prioritaire de l'allemand étant moins souvent demandée pour les places disponibles, l'exécutif note que les apprentis germanophones orientent souvent leur recherche vers la Suisse-allemanique.</p>
GR	<p>Donnant suite à une question sur la possibilité de renoncer à l'enseignement des langues étrangères pour certains élèves - pas souhaitable aux yeux de l'exécutif - l'UDC a déposé un mandat (août 2019) demandant l'élaboration de solutions de dispense. Le gouvernement rappelle que le système autorise des dispenses ciblées sur décision des inspecteurs. Le parlement a approuvé (déc. 2019) la proposition de l'exécutif : étudier dans quelle mesure cette autorité peut être déléguée aux directions des écoles lors de la prochaine révision partielle de la loi sur l'éducation.</p> <hr/> <p>Un représentant des régions italophones a demandé la traduction de tout le matériel scolaire lié au nouveau Lehrplan 21 d'ici à la rentrée 2020, les supports pédagogiques grisons n'étant pas encore disponibles pour l'ensemble des matières ni en italien, ni en romanche. Le Conseiller d'Etat en charge de l'éducation a souligné les difficultés rencontrées pour trouver les traducteurs spécialisés nécessaires (cf. procès-verbal du 3 déc. 2019, p. 391).</p> <hr/> <p>Une question parlementaire (fév. 2020) interroge l'exécutif sur les mesures envisagées pour favoriser un encouragement du romanche dans le cadre des contrats de prestations qui peuvent désormais être attribués aux écoles privées.</p>
NE	<p>La présentation du concept cantonal de l'enseignement des langues (juillet 2019) avec son plan d'action pour améliorer cet enseignement durant l'école obligatoire a permis de classer en déc. 2019 divers objets dont la motion « Un accès au bilinguisme pour tous » (2008) et le postulat « Pour une sensibilisation au suisse allemand en fin de scolarité obligatoire » (2018). Le Conseil d'Etat propose notamment un renforcement du projet PRIMA et des échanges linguistiques, ainsi qu'une offre facultative d'enseignement du Suisse-allemand.</p> <hr/> <p>Une interpellation s'intéresse aux critères d'admission pour les classes PRIMA dans un contexte d'offre insuffisante (nov. 2019). Dans sa réponse (18.02.2020), le gouvernement souligne sa volonté d'étendre le projet PRIMA à l'ensemble du territoire, mais rappelle que le projet-pilote n'est pas achevé et qu'une mise en place à plus grande échelle nécessite du temps et un financement conséquent. L'interpellant invite à une grande transparence des critères et une rapide harmonisation dans l'accès à cette offre.</p>

	<p>Un postulat de nov. 2019 propose une augmentation des exigences en compétences linguistiques (stage d'une année dont 6 mois en allemand) pour entrer à la HEP de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat estime que les mesures en place sont suffisantes et souligne le risque de voir les candidats rejoindre les HEP de cantons voisins. Un amendement au postulat (fév. 2020) propose d'évaluer les modalités d'amélioration de l'enseignement de l'allemand à la HEP ou les écoles qui y mènent.</p>
SZ	<p>En 2015, le parlement a adopté une motion, malgré l'avis négatif du gouvernement, demandant une modification de la loi en faveur de classes bilingues. Après trois ans du projet-pilote «SekPro», le conseil de l'éducation propose de renoncer à poursuivre l'expérience (fév. 2019). Les présidents des communes scolaires se sont prononcés contre cette position.</p> <p>Le gouvernement a soumis au parlement la modification de loi souhaitée par la motion de 2015 tout en recommandant son rejet (août 2019). En s'appuyant sur l'évaluation du conseil de l'éducation, il estime qu'il n'y a pas de réelle demande pour une telle formation bilingue (sept. 2019). Le Parlement s'est tout de même prononcé en faveur de l'inscription de ce modèle dans la loi (décembre 2019). La modification fera l'objet d'un referendum obligatoire.</p>
SO	<p>Un mandat demande des mesures supplémentaires pour améliorer les compétences en français des élèves du canton, mettant l'accent sur les échanges linguistiques (juin 2019). Il est doublé du mandat «Stärkung und Förderung des Sprachenaustausches im Brückenkanton Solothurn». Le gouvernement recommande au parlement d'adopter les deux interventions (réponse mandat compétences ; réponse mandat échanges – nov. 2019). Elles sont également soutenues par la commission de l'éducation et de la culture (compétences & échanges – déc. 2019).</p> <p>Dans sa réponse (fév. 2020) à une demande sur les outils pédagogiques obligatoires «Mille feuilles» et «Clin d'œil», l'exécutif a confirmé qu'il pourrait renoncer à l'obligation actuelle dès qu'un nouvel outil pédagogique adéquat serait disponible.</p>
VS	<p>Le Grand Conseil a refusé d'investir CHF 2,7 millions prévus dans le budget 2020 pour engager des professeurs de langue étrangère enseignant leur propre langue maternelle. Ils ont réassigné cette somme à d'autres mesures dans le domaine de l'éducation (déc. 2019).</p> <p>Le Valais n'entend pas remettre en question l'utilisation du matériel pédagogique «Mille feuilles», a annoncé l'adjointe du chef du service de l'enseignement à la presse (jan. 2020).</p>
VD	<p>Un demi-millier d'étudiants du Canton ont participé à la journée de la langue italienne le 6 décembre 2019. Vaud propose une maturité bilingue français-italien depuis 2015.</p>
ZH	<p>Un postulat demande au gouvernement de présenter les options envisageables en vue de faciliter l'accès aux certificats de langue internationaux dans tous les gymnases cantonaux (août 2019). L'exécutif propose de l'adopter. L'UDC a demandé que l'objet soit discuté (déc. 2019).</p> <p>Un postulat (août 2019) interroge sur les conditions nécessaires au soutien d'un séjour linguistique (1 à 6 mois) pour chaque élève dès la 4^{ème} gymnase. Le gouvernement propose de l'adopter (oct. 2019). L'UDC a demandé que l'objet soit discuté (déc. 2019).</p>
CH	<p>Un sondage du VSLCH et de la CLACESO montrait en juin 2019 un manque croissant de professeur-e-s d'allemand et de français dans certains cantons. Le magazine Bildung Schweiz s'interroge sur l'alternative que peut représenter l'enseignement en vidéoconférence, une méthode déjà appliquée en Uruguay pour l'enseignement de l'anglais. Une entreprise spécialisée cherche des classes-pilotes en Suisse (pp. 34-35).</p> <p>Selon l'étude Pisa 2018, les supports digitaux utilisés en Suisse pour l'enseignement en et hors classe le sont avant tout dans le cadre de l'enseignement des langues – tant par les professeurs que par les élèves. 49% des élèves annoncent utiliser un support digital dans le cadre de leur apprentissage des langues étrangères.</p>